

## Citoyens qui ont déclaré avoir été diagnostiqués ou traités pour un trouble de l'humeur autre qu'une dépression, tel que le trouble bipolaire, la manie, la psychose maniaco-dépressive ou la dysthymie

Unité : %

	Année 2024	Année 2023	Année 2022	Année 2020
<b>Province</b>				
Nouveau-Brunswick	4,1	4,2	4,6	3,2
<b>Zones de santé</b>				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	3,6	4,2	4,8	3,4
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	4,2	3,0	4,1	3,4
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	5,4	5,7	6,0	2,9
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	4,2	3,3	3,8	4,3
Zone 5 - Région de Restigouche	4,0	1,8	1,7	4,2
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	1,8	4,0	3,9	2,4
Zone 7 - Région de Miramichi	6,0	5,9	3,5	2,2
<b>Âge</b>				
18 à 64	5,2	5,3	5,9	3,8
65 et plus	1,5	1,3	1,3	1,4
<b>Genre</b>				
Féminin	4,0	4,6	4,5	s.o.
Masculin	4,1	3,5	4,8	s.o.
<b>Statut 2ELGBTQIA+</b>				
2ELGBTQIA+	13,7	19,7	6,9	13,9
<b>Langue</b>				
Plus à l'aise en anglais	4,7	4,6	s.o.	s.o.
Plus à l'aise en français	3,0	2,6	s.o.	s.o.
À l'aise en français et en anglais	3,1	5,4	s.o.	s.o.

	Année 2024	Année 2023	Année 2022	Année 2020
<b>Identité autochtone</b>				
Autochtone	5,5	9,2	16,0	7,4
<b>Immigrant</b>				
Immigrants	2,5	3,7	4,8	2,2
<b>Niveau de scolarité</b>				
Secondaire ou moins	4,2	5,4	5,3	3,8
Études postsecondaires	4,1	3,8	4,1	2,8
<b>Incapacité ou besoins spéciaux</b>				
Incapacité ou besoins spéciaux	14,2	13,7	s.o.	s.o.
<b>Revenu du ménage</b>				
Moins de 30 000 \$	8,9	8,5	s.o.	s.o.
De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$	4,7	4,4	s.o.	s.o.
60 000 \$ ou plus	2,5	2,8	s.o.	s.o.
<b>Groupes racisés</b>				
Groupes racisés	3,4	3,7	s.o.	s.o.

## À propos

Cet indicateur est le pourcentage de citoyens qui ont déclaré avoir été diagnostiqués ou traités pour un trouble de l'humeur autre qu'une dépression, tel que le trouble bipolaire, la manie, la psychose maniaco-dépressive ou la dysthymie.

## Source

Sondage sur la santé primaire et Sondage sur les soins primaires

## Calculs

Cet indicateur est calculé en divisant le nombre de répondants qui ont dit « oui » par le nombre de répondants qui ont dit « oui ou non » à la question : Avez-vous déjà été diagnostiqué ou traité par un professionnel de la santé pour un ou plusieurs des problèmes de santé chroniques suivantes : h) Des troubles de l'humeur autre que la dépression, tels que le trouble bipolaire, la manie, la psychose maniaco-dépressive, ou la dysthymie

## Notes

L'édition 2020 du sondage de santé primaire s'est déroulée durant la pandémie de COVID-19. Bien que la pandémie n'ait pas eu d'impact sur le taux de réponse pour le sondage, le CSNB a dû évaluer l'impact de la collecte du sondage durant la pandémie. Par conséquent, des analyses statistiques avancées ont été effectuées afin de permettre la comparaison des résultats obtenus en 2020 avec ceux des cycles précédents du sondage de santé primaire. Malgré ces analyses, il est recommandé d'utiliser les données du sondage 2020 avec précaution, surtout en ce qui concerne les données de petites sous-populations ou lors de comparaisons aux autres cycles du sondage.

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur basse est souhaitable	PH_CHCMD_1

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon